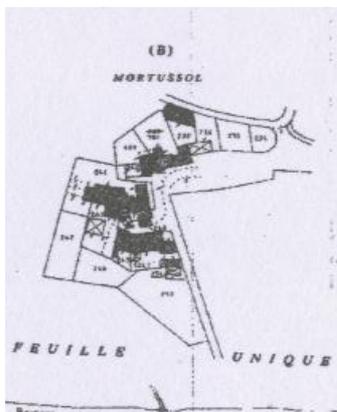


24. Parcelle cadastrée sur le nom de « Mortussol »

25. Parcelle cadastrée sur le nom de « Le Taous »
Le lieu-dit « Le Calvet »

26. Parcelle cadastrée sur le nom de « Las Escoumos »
Le lieu-dit Jeandac ou Joindac
Le lieu-dit La Moulère
Les mines

24. Parcelle cadastrée sur le nom de « Mortussol »



Jean ROUJA

25. Parcelle cadastrée sur le nom de « Le Taous »
Le lieu-dit « Le Calvet »



Le lieu-dit Jeandac ou Joindac
Ce lieu-dit fait également partie de la
Parcelle cadastrée sur le nom de « Las Escoumos »



Madame ADER
dcd en 2010

Le lieu dit « Calvet »

Maison de la Famille Georges BARRIERE
Décédé en mars 2011



Le métier de Calvet

**26. Parcelle cadastrée sur le nom de « Las Escoumos »
Le lieu-dit Jeandac ou Joindac
Le lieu-dit La Moulère
Les mines**

Le lieu-dit « Joindac »



Le lieu-dit « La Moulère »



LES MINES

Cela fait 5 ans que je vais sur place et à chaque fois je me crois en Amazonie tant le site est laissé à l'abandon (moustiques, taons, et ronces pour compléter le tableau).

L'accès aux bas des déblais d'Alzen par le village de Montels est aisé jusqu'aux vieilles cheminées des fours. Ensuite la pente est plus raide pour les déblais supérieurs

Le tout ressemble à beaucoup de bois ariégeois hors des domaniaux (en gros c'est plutôt "sale"). Dans le genre "jungle"

Le bois des déblais de Moncoustan à proximité dépasse pour moi celui d'Alzen.

En 2011 « Les amis de la voie verte » présente un dossier aux diverses instances (voir mines de Lina et chemins de randonnées)

